



AVIS PUBLIC

MAÎTRE DE L'OUVRAGE : MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec)
J0K 2S0

MAÎTRE D'OEUVRE : MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec)
J0K 2S0

PROJET : Travaux de réfection de chaussée 2018

NOTRE DOSSIER : P-18-V-002 (Belle-Montagne)

DESCRIPTION DU PROJET : Le contrat consiste en la réfection de différentes rues et se décrit sommairement comme suit :

1. Pulvérisation du revêtement existant
2. Rechargement de matériaux granulaires
3. Préparation des surfaces
4. Mise en place d'un enrobé bitumineux
5. Raccordement des entrées charretières

Ainsi que tous les travaux connexes nécessaires à l'achèvement du présent contrat.

Le maître de l'ouvrage demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Elles devront être présentées dans une seule enveloppe et le soumissionnaire devra être clairement identifié. Un original et deux copies des documents de soumission seront remis au maître de l'ouvrage dans cette enveloppe, avec la mention des documents inclus (original, copie). Celle-ci sera scellée et portera le nom et le numéro du projet ainsi que l'identification du soumissionnaire.

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus par le biais du système électronique d'appels d'offres, SEAO, à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca> à compter du 30 août 2018.

Monsieur Bruno Gervais est la personne responsable du présent appel d'offres. Ce dernier a pour mandat de fournir toute information concernant l'appel d'offres. Ainsi, tout soumissionnaire potentiel ou tout soumissionnaire doit s'adresser à ce seul responsable pour obtenir toute précision relativement à l'appel d'offres. **Monsieur Bruno Gervais, directeur des travaux publics de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha peut être rejoint au 450-886-3867, poste 5.**

La soumission, pour être jugée acceptable, doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'une valeur égale et valide pour une durée de soixante (60) jours, à partir de la date d'ouverture des soumissions. Le montant devra être payable à l'ordre du maître de l'ouvrage et représenter un minimum de 10% du coût total de la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Les entrepreneurs devront détenir la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c.B.-1.1).

Les soumissions seront reçues, à l'adresse du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus, **le 14 septembre 2018 à 11h00**, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

Le maître de l'ouvrage ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

M. Philippe Morin
Secrétaire-trésorier et directeur général